

se releva et se mit à marcher avec la même facilité que si elle n'avait jamais souffert aucune incommodité. Le médecin qui la pensait voulut constater par lui-même la vérité de ce miracle; il visita son genou, il n'y trouva ni enflure, ni rougeur, mais seulement une peau nouvelle et fraîche qui indiquait une entière guérison. Toute la communauté en rendit des actions de grâces à Dieu et à la Sainte du Canada.

"Le second fait qui nous reste à rapporter est plus rapproché de nous, de temps et de lieu. Un colon canadien, nommé Nicolas Malte, établi sur la seigneurie de Dombourg, aujourd'hui la Pointe-aux-Trembles, avait un enfant qui souffrait depuis sa naissance d'un tremblement convulsif que les médecins avaient déclaré incurable. La grande dévotion que l'on avait alors dans notre pays pour la Mère de Saint-Augustin et les merveilles qui s'étaient opérées par son intercession lui suggérèrent de recourir à sa puissance auprès de Dieu en faveur de son fils. Il commença avec sa famille une neuvaine en l'honneur de la Mère de Saint-Augustin. A peine était-elle terminée que l'enfant ne gardait plus aucune trace de son infirmité. Le Père, au comble de la joie, s'empessa de rendre gloire à Dieu en proclamant hautement la sainteté de la Mère de Saint-Augustin, et en offrant même de signer de son sang l'attestation de ce miracle."

Tous ces merveilleux témoignages de la sainteté de leur Sœur déterminèrent les religieuses de l'Hôtel-Dieu, en 1689, à demander à Mgr de Saint-Valier l'autorisation d'exhumer sa dépouille mortelle. Ses ossements